

---

# LE FINANCEMENT RURAL: UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS RURALES

---

## MISE EN CONTEXTE<sup>1</sup>

Bien que la question de l'accès des petits agriculteurs à des services financiers adéquats soit parmi celles des plus largement débattues au cours des dernières décennies dans le secteur de la finance communautaire<sup>2</sup>, nombreux sont les praticiens de la microfinance qui ont tenté d'élaborer des méthodologies de financement agricole, parfois avec plus ou moins de succès, en se heurtant aux contraintes liées à la nature même de l'activité agricole<sup>3</sup>.

D'abord, pourquoi devrions-nous distinguer le financement agricole du crédit offert par les institutions de finance communautaire aux autres catégories d'entrepreneurs ? En quoi les prêteurs font-ils face à des enjeux si différents de ceux rencontrés dans les activités commerciales ? D'une part, en raison du caractère aléatoire de la rentabilité des activités agricoles, l'agriculture figure au nombre des industries dont les besoins en financement demeurent largement insatisfaits. Plus que dans tout autre secteur d'activité, l'incidence des conditions climatiques et le caractère cyclique ou incertain des marchés agricoles affectent considérablement - de façon parfois brutale et souvent imprévisible - la capacité de remboursement des emprunteurs. D'autre part, les coûts engendrés par la dispersion géographique de la clientèle rurale - et à plus forte raison agricole - peuvent être considérables. Ces éléments expliquent notamment pourquoi les institutions financières démontrent souvent moins d'intérêt face à ce secteur et observent une telle prudence quant au financement de l'agriculture.

En conséquence, quelles sont les options à privilégier pour accroître l'accès des populations rurales au crédit agricole et aux autres services financiers, tout en assurant la rentabilité et la viabilité des institutions financières ? Quelles stratégies peut-on adopter afin d'atténuer les risques spécifiques au financement des activités agricoles ?

Fort de ses nombreux acquis et de ceux de ses réseaux partenaires en matière de développement de services financiers, DID croit :

- Que l'accessibilité aux services financiers des populations rurales passe par le déploiement de services de proximité à partir des mutuelles existantes ou par l'émergence de nouvelles mutuelles.
- Qu'il est nécessaire d'adapter des produits de crédit ainsi que des méthodologies de crédit spécifiques aux systèmes agricoles de chaque région, voire chaque sous-région pour répondre adéquatement aux besoins des emprunteurs et faciliter la gestion des crédits.
- Que des mécanismes de gestion et de partage des risques doivent être mis en place pour sécuriser les portefeuilles de crédit agricole face aux risques systémiques.

---

<sup>1</sup> Un positionnement institutionnel de DID sur le crédit présente de façon générale les principes et les formes d'intervention en crédit priorisés par DID. Ce positionnement institutionnel sur le crédit agricole vise à développer les spécificités du secteur.

<sup>2</sup> Une analyse de l'évolution de l'offre et de la demande de crédit rural et agricole dans les pays en développement est présentée dans le document : « Cadre de référence en matière de crédit rural et agricole ».

<sup>3</sup> Aux fins de ce document, on entend par activités agricoles toute activité ayant pour objet la mise en valeur du milieu naturel, afin d'obtenir les produits végétaux et animaux utiles à l'homme. Les activités reliées à la pêche, à l'aquaculture s'apparentent sur certains aspects aux activités agricoles, mais diffèrent sensiblement pour d'autres. Les spécificités relatives à chacune de ces activités ne sont pas documentées dans ce positionnement.

- Que l'offre de crédit agricole doit autant que possible s'intégrer dans une approche globale de développement qui appuie la production agricole, la commercialisation des produits agricoles, l'amélioration des capacités de gestion, la protection de l'environnement et la gestion des risques. Toutefois, les institutions financières ne doivent pas pour autant intégrer ces autres fonctions de soutien à leur offre de service, mais agir en partenariat avec des organisations spécialisées.

### À propos de l'importance du secteur agricole dans les pays en développement

*« DID reconnaît que l'agriculture est un secteur névralgique dans l'économie de plusieurs pays en développement. DID croit que le renforcement de ce secteur passe, entre autres choses, par une meilleure accessibilité aux services financiers. »*

Une grande partie des populations des pays en voie de développement vivent dans les zones rurales et sont engagées dans des activités agricoles. La proportion de gens qui vivent de l'agriculture est encore plus grande dans les pays enclavés, comme le Burkina Faso, le Mali et le Rwanda<sup>4</sup>. Pour ces pays, l'agriculture est à la base de l'économie et les autres secteurs d'activités tels l'industrie, le commerce, les services privés et publics en dépendent largement.

L'agriculture sert d'abord à assurer les besoins alimentaires des familles. Les surplus procurent les recettes monétaires servant à couvrir les autres besoins essentiels. Ces surplus sont vendus aux marchés pour satisfaire la demande intérieure dans le cas des cultures vivrières telles que le millet, le riz, le maïs ou le manioc. Les cultures de rentes telles que le coton, le cacao, l'arachide, le café, le thé et la vanille sont destinées principalement à l'exportation. L'élevage de volailles, chèvres, bovins, porcs et moutons, que ce soit pour la viande, le lait, les œufs, le cuir, comme force de traction ou pour les rites religieux ou culturels, est également une activité agricole importante. Les produits agricoles exportés constituent une source importante de devises pour plusieurs pays. Les emplois dans le secteur public et ceux liés au commerce ainsi qu'aux autres services sont aussi largement tributaires du secteur primaire. Au Mali, par exemple, la filière du coton contribue à une part importante des recettes d'exportation du pays, fait vivre près de 3,5 millions de personnes et génère dans le monde rural des revenus considérables qui ont permis d'importants investissements en infrastructures physiques et sociales.

Malgré la contribution majeure du secteur agricole à l'économie, le monde rural dans les pays en voie de développement dispose de moyens modestes pour accomplir sa tâche. La productivité agricole demeure faible et les populations rurales sont largement démunies. En outre, l'offre de services financiers en milieu rural demeure limitée, bien qu'ayant été identifiée comme un levier de développement économique important. Dans une publication intitulée « Agriculture mondiale : Horizon 2015/2030 », l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) mentionne :

*« Pour une grande partie du milliard de personnes vivant dans la pauvreté la plus absolue, la croissance économique basée essentiellement sur l'agriculture et sur les activités rurales non agricoles est essentielle pour améliorer leurs moyens d'existence. La majorité des pauvres vivent en milieu rural. Pour atténuer la pauvreté et la faim, il est essentiel de promouvoir l'essor de l'agriculture dans les zones rurales et de fournir aux ruraux un meilleur accès à la terre, à l'eau, **au crédit**, à la santé et à l'éducation. »*

Les populations rurales ont également ce besoin de mettre leur épargne en sécurité, afin de pouvoir l'utiliser en temps opportun pour payer par exemple les frais d'éducation, pour effectuer les achats d'intrants nécessaires aux cultures ou traverser la période de soudure. L'accès au *crédit* est primordial pour permettre les investissements qui contribueront à augmenter la productivité des exploitations agricoles ou pour diversifier les activités économiques des ménages ruraux. L'épargne et le crédit sont

<sup>4</sup> The World Factbook : Plus de 80 % de la population de ces pays dépend directement d'activités agricoles et le secteur agricole contribue à plus de 40 % de leur PIB. À titre de comparaison, le secteur agricole au Canada, aux États-Unis et en France n'occupe que 2 à 4 % de la population active et contribue pour seulement 3 à 4 % du PIB.

des moyens essentiels pour protéger et accroître le patrimoine des ruraux, au même titre que celui des urbains.

Les constats sur l'état du monde en ce début de 3<sup>e</sup> millénaire obligent l'humanité à mener de front trois luttes colossales relatives à la pauvreté, à l'environnement et à la santé. L'agriculture est intimement liée à ces trois causes, car elle occupe la majeure partie des populations actives dans les pays en voie de développement, elle a un effet majeur sur les écosystèmes et le climat (utilisation de l'eau, déboisement, pollution) et a un impact direct sur la santé des populations (nutrition et innocuité des aliments).

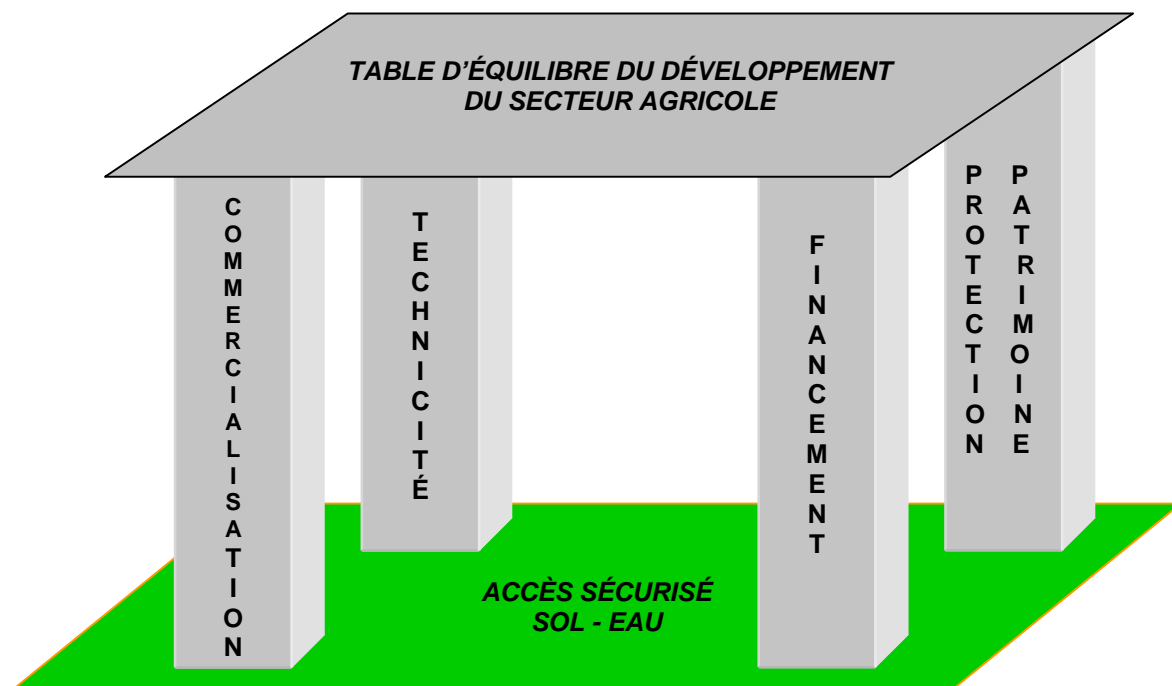
#### À propos des conditions requises pour permettre de soutenir une offre viable de crédit agricole

*« DID considère que l'offre de crédit agricole ne doit pas être un facteur qui limite le développement agricole, tout comme DID reconnaît que le financement ne peut à lui seul supporter le développement de ce secteur. »*

Bien que l'accès à des sources de financement au moment opportun soit un pilier important pour l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs en leur procurant une meilleure rentabilité de leur exploitation, il n'est pas toujours le facteur limitatif. L'offre de financement viable ne peut dépasser le niveau d'équilibre des autres fonctions essentielles qui soutiennent le développement de ce secteur, le tout en appui sur un accès sécurisé aux ressources sol et eau.

On entend ici par autres fonctions : l'organisation de la commercialisation, l'emploi de techniques permettant des niveaux de production adéquats, stables et durables, et finalement l'accès à des mécanismes de partage des risques.

**Figure 1**  
**Intégration de l'offre de financement dans le système de production agricole**



Plus le degré de développement de ces autres fonctions sera élevé, plus la demande de financement pourra être soutenue par une offre de financement élaborée et viable à long terme. Il est donc nécessaire, avant de déployer une offre de services financiers agricoles, de bien connaître le degré d'organisation des différents systèmes de production agricole de la zone desservie. La figure précédente schématise la façon dont s'intègre l'offre de financement dans un système de production agricole.

➤ Accès au sol et à l'eau

Le type de propriété foncière permet-il de sécuriser le développement d'entreprises agricoles pérennes ? Les caractéristiques des sols permettent-elles l'atteinte de rendement intéressant à long terme et le maintien d'activités agricoles profitables ? Le rendement des cultures est-il aléatoire en fonction de la pluviométrie ou l'irrigation permet-elle d'obtenir des rendements stables année après année ?

➤ Technicité

Les techniques de production utilisées permettent-elles d'atteindre un niveau de productivité optimal ? Le secteur bénéficie-t-il d'un encadrement technique permettant d'introduire de nouvelles technologies plus productives ou de nouvelles productions plus en demande et plus lucratives ? Les techniques utilisées permettent-elles de préserver à long terme la ressource sol et eau ? Les moyens à la disposition des agriculteurs permettent-ils de contrôler efficacement les infestations (insectes, rongeurs, mauvaises herbes, maladies fongiques, etc.) ?

➤ Commercialisation

Le système de commercialisation procure-t-il des prix stables et permet-il de couvrir tous les coûts de production incluant la rémunération du travail des agriculteurs ? Les agriculteurs sont-ils entièrement dépendants des intermédiaires de marché ou ont-ils une certaine emprise sur la commercialisation de leur produit ? Ont-ils des organisations paysannes qui favorisent la mise en marché collective ? Les infrastructures de distribution (réseaux routiers, moyens de transport et capacités de stockage) sont-elles adéquates pour permettre un bon écoulement des produits sur le marché ?

➤ Protection du patrimoine et partage des risques

Des mécanismes étatiques tels les fonds de garantie, les assurances récoltes, des mécanismes de gestion de l'offre permettent-ils de réduire les risques liés aux aléas climatiques ou aux fluctuations du marché ? Les producteurs agricoles ont-ils accès à des sources de revenus alternatives : productions agricoles diversifiées, emplois saisonniers dans les plantations ou autres, artisanat, transfert de fonds de membres de la famille vivant à l'étranger, etc. ? Le portefeuille de crédit agricole est-il suffisamment diversifié pour éviter que des difficultés dans une production agricole affectent la survie de l'institution financière entière ?

Un diagnostic des différentes filières de production et des systèmes de production permettra de connaître le niveau d'équilibre entre les différents piliers qui soutiennent le développement agricole, dans le but de mettre en place une offre de financement adaptée aux conditions du milieu.

### **À propos de la clientèle visée et de la demande de crédit agricole**

*« DID considère que le crédit agricole est un crédit productif et tout comme les autres crédits, il s'adresse à des individus ou des groupes qui ont une capacité de remboursement démontrée ou qui pourront atteindre une capacité de remboursement adéquate grâce aux investissements rendus possibles par l'accès au crédit agricole. »*

Le financement ou le crédit agricole, pour les fins de ce document, réfère à la distribution de crédit servant à produire, à mettre en marché et à transformer des denrées ou marchandises agricoles dans le but d'en retirer un bénéfice monétaire. Sont donc exclus de cette définition, les crédits destinés à financer les activités agricoles visant l'autoconsommation ou les activités secondaires dont la production n'est pas destinée au marché. Bien que les institutions de finance communautaire ne doivent exclure personne a priori, une capacité de remboursement démontrable demeure le principal critère d'octroi du crédit.

Au niveau de la production, on retrouve trois grandes catégories d'exploitations agricoles :

➤ Les petites exploitations qui visent l'autosubsistance

Ces petites exploitations constituent la majorité des entreprises agricoles de plusieurs pays en développement. Ces unités familiales produisent principalement pour leur consommation et écoulent occasionnellement les surplus au marché. Pour elles, le crédit agricole doit viser l'augmentation de la productivité et la diversification des activités, afin de mieux couvrir les besoins de base de la famille et d'accroître le surplus destiné au marché. Pour être applicable, le crédit agricole doit inévitablement se traduire par des activités qui produiront des recettes monétaires. Dans ce cas, l'accès au crédit sera d'autant plus profitable, s'il est accompagné d'un plan de développement des capacités productives et de commercialisation du groupe visé. L'approche du crédit solidaire, souvent utilisé comme porte d'entrée de la microfinance, est à prioriser avec ce groupe d'emprunteurs.

➤ Les exploitations agricoles marchandes diversifiées

Pour cette catégorie d'agriculteurs, certaines parcelles de terre sont réservées à la production d'aliments de base pour l'autoconsommation, alors que d'autres parcelles servent à la production de cultures de rentes destinées à la vente. Les cultures ou les élevages peuvent être mixtes, de sorte que les agriculteurs peuvent toucher des recettes monétaires à différentes périodes de l'année. Afin d'éviter le surendettement et d'assurer le remboursement des prêts, une appréciation juste de la capacité de remboursement de l'unité familiale doit être effectuée par l'analyste en crédit de l'institution financière. Il est important de considérer l'ensemble des revenus et dépenses de la famille, car le budget familial est souvent indissociable du budget de l'entreprise agricole. Des revenus d'emploi occasionnels peuvent également compléter le revenu familial. Dans ce cas, des mécanismes de stabilisation et d'étalement des revenus qui combinent l'épargne et le crédit sont à promouvoir.

➤ Les exploitations agricoles marchandes spécialisées

Il s'agit d'entreprises qui produisent principalement une seule culture ou pratiquent un élevage essentiellement destiné au marché. Ces entreprises peuvent être de taille modeste, tout comme elles peuvent être de très grande taille. Elles vendent généralement leur production à des intermédiaires de marché qui la vendront à leur tour à des grossistes ou des exportateurs. La spécialisation de ces entreprises pourrait impliquer un plus grand risque pour les institutions financières qui les financent, si elles ne peuvent compter sur des revenus d'autres sources que ceux que leur procure leur production principale. La prévalence d'entreprises spécialisées dans une spéculation agricole se traduit souvent par la constitution de portefeuilles de crédit hautement concentrés et vulnérables face aux crises sectorielles. L'institution doit alors envisager des stratégies de diversification et de partage de risque.

Les caractéristiques des produits de crédit doivent être ajustées à chacune de ces catégories d'emprunteurs. De même, des procédures et des outils d'analyse, d'autorisation, de suivi et de collecte adaptés assureront un meilleur taux de remboursement des prêts.

**À propos des coûts des services financiers en milieu rural**

*« DID considère que les populations rurales à faible densité doivent être desservies aux moyens de structures souples et légères, afin de réduire le plus possible les coûts fixes liés à la livraison des services financiers professionnels. »*

Étant donné la dispersion de la clientèle, les coûts unitaires de livraison des services financiers en milieu rural sont généralement plus élevés qu'en milieu urbain. Les nouvelles technologies informatiques telles que les ordinateurs de poche et les techniques de communication sans fil pourraient être mises à profit, dans le but de permettre d'offrir des services financiers professionnels aux populations à plus faible densité, tout en réduisant les coûts opérationnels.

De petites succursales permanentes offrant des heures de service réduites et dotées de technologies informatiques de pointe et peu coûteuses ainsi que des conseillers en crédit agricole spécialisés et mobiles peuvent combiner services professionnels et réduction des coûts, et desservir adéquatement le milieu rural.

Par ailleurs, afin d'encadrer convenablement les ressources humaines et de supporter l'ensemble des opérations d'une institution financière, DID croit qu'il est préférable de déployer les services financiers à partir d'une entité de plus grande taille munie de points de services satellites dans les petites localités. Le processus complexe de reconfiguration, dans lequel sont engagés actuellement plusieurs réseaux, démontre l'importance de développer des institutions de finance communautaire ayant une taille suffisamment grande pour supporter techniquement et financièrement des technologies de pointe et des services professionnels.

L'exemple de SERFIR au Mexique dans les régions du Chiapas et de Huasteca, où l'on retrouve une caisse-mère qui regroupe une douzaine de succursales ou points de services dans des localités de plus petite taille, en est une illustration intéressante. En plus d'amortir les coûts administratifs, cette stratégie de déploiement offre plus de possibilités de diversification des portefeuilles de crédit dans des activités différentes, en couvrant des zones plus étendues en milieu urbain, périurbain et rural.

**À propos de l'adaptation des produits de crédit au secteur agricole**

*« DID croit que l'agriculture comporte plusieurs particularités distinctes des autres activités commerciales et pour mieux servir la clientèle agricole, les institutions de microfinance doivent adapter leurs pratiques et offrir des produits de crédit spécifiques à ce secteur. »*

**Filière de production**

Le diagnostic des filières de production et des systèmes de production constitue le fondement de l'offre de crédit agricole. Une maîtrise du fonctionnement de la production et de la commercialisation permettra d'adapter les produits de crédit, afin de les rendre performants sur le plan opérationnel et financier.

**Flux de trésorerie**

Chaque production agricole comporte son propre cycle de production. Si le semis de certaines céréales ou certains légumes donne une récolte au bout de 3 mois, l'implantation d'un verger peut nécessiter 4 à 5 années d'attente, avant de donner ses premiers fruits. De même, un élevage de poulet requiert tout au plus 3 à 4 mois avant d'être destiné à la consommation, alors qu'un élevage de bouillons peut nécessiter

plus de 24 mois. Les particularités de ces cycles impliquent le design de produits ayant des modalités de déboursement et de remboursement adaptables à chacune des productions.

DID préconise des modalités de financement adaptées au flux de trésorerie des productions agricoles, afin de ne pas créer de pression sur les liquidités de l'emprunteur, en dehors des périodes de vente de la production. Les modalités permettant le paiement des intérêts mensuellement seulement et le capital à l'échéance, ou à la limite le paiement des intérêts et du capital par un versement unique lors de la récolte, conviennent davantage que des paiements mensuels réguliers.

Toutefois, les prêts avec remboursement unique du capital et des intérêts à l'échéance comportent un niveau de risque plus grand. Ils doivent être consentis pour des productions à rendement relativement stable et pour lesquelles la commercialisation est bien structurée et ces crédits doivent être sécurisés par une garantie adéquate.

### **Financement à court et à long terme**

Si le financement des dépenses d'exploitation qui produisent une récolte ou un élevage en moins de 12 mois ne pose généralement pas de problèmes pour l'appariement des fonds qui sont composés principalement d'épargne à vue ou d'épargne à court terme, il en est autrement pour le financement à plus long terme. En effet, les normes prudentielles des institutions financières exigent que les dépôts soient appariés à la durée des crédits consentis. Donc, il serait souhaitable pour une institution financière qui désire offrir des prêts à plus long terme de recourir à des fonds externes à long terme ou de développer des produits d'épargne à terme pour financer cette portion de ses activités de crédit.

Par ailleurs, les investissements à long terme, tout comme les investissements à court terme, doivent générer un taux de rendement interne supérieur au taux d'intérêt de l'institution financière pour rendre l'emprunt justifiable du point de vue de l'agriculteur. Le taux d'intérêt en vigueur dans les institutions de microfinance – taux qui par ailleurs reflète le coût réel de financement – est parfois trop élevé pour permettre de financer des prêts à long terme et de dégager un bénéfice pour l'emprunteur. De ce fait, lorsque disponible, le recours à des programmes de taux subventionnés pour permettre de réaliser des investissements à long terme ne doit pas être systématiquement exclu. Toutefois, le recours à des taux subventionnés doit répondre à une stratégie de développement spécifique et s'appliquer en évitant de créer de la distorsion de marché entre les institutions financières.

### **À propos des garanties**

*« Bien que l'octroi de prêts basés sur une évaluation adéquate de la capacité de remboursement et des risques soit le meilleur gage de remboursement, les prêts doivent être sécurisés par des garanties. »*

Si la garantie est une façon de couvrir un prêt en cas de défaut de paiement, elle est également une façon de concrétiser l'engagement de l'emprunteur face à son obligation. Les prêts sur simple signature ne sont pas exclus dans certaines situations, mais DID recommande que les prêts agricoles soient couverts par des garanties, même si elles sont parfois techniquement difficiles à réaliser en cas de défaut.

#### ➤ Hypothèque immobilière agricole

Pour des raisons juridiques et administratives, la garantie hypothécaire est parfois difficile et coûteuse à réaliser. Elle peut toutefois jouer un rôle important de dissuasion pour des emprunteurs qui seraient tentés de ne pas respecter leurs obligations financières. Cette garantie assurera une meilleure collaboration de l'emprunteur avec l'institution financière pour trouver une solution pour le

remboursement intégral de l'emprunt, advenant des difficultés de sa part. L'enregistrement d'une hypothèque s'avère pertinent dans le cas où les sommes prêtées ou la durée du prêt le justifie(nt).

Le dépôt des titres légaux de propriété à l'institution financière sans enregistrement notarié peut être une façon peu coûteuse et rapide de sécuriser un prêt.

Toutefois, il faut demeurer conscient que dans plusieurs pays en développement, le régime foncier ne permet pas la prise des terres en garantie, car la propriété est commune ou tout simplement parce qu'il y a absence de division cadastrale officielle.

➤ Nantissement ou crédit bail

Cette forme de garantie vise à prendre un lien sur un équipement (nantissement) ou conserver le droit entier de propriété (crédit bail) tant que le prêt consenti pour l'achat de l'équipement n'a pas été remboursé intégralement. Généralement moins coûteux que l'hypothèque immobilière, le nantissement constitue une garantie plus aléatoire, étant donné le caractère mobile du bien pris en garantie et la détérioration qu'il pourrait subir par l'usure et par un mauvais entretien.

Toutefois, DID croit que le crédit bail en partenariat avec des concessionnaires d'équipement peut faciliter la reprise de l'équipement sur le plan juridique ainsi que la revente. Cette avenue actuellement peu utilisée chez les partenaires de DID mérite d'être explorée davantage.

➤ Crédit stockage

Le crédit stockage, qui permet un contrôle des inventaires dans un lieu sûr, peut être une façon adéquate de couvrir les avances de fonds faites à des agriculteurs, tout en leur permettant d'organiser la mise en marché afin d'étaler dans le temps la vente de leur produit. DID encourage la mise en place de greniers villageois permettant le crédit stockage pour sécuriser l'institution financière et pour permettre aux agriculteurs d'écouler leur produit à des périodes où la conjoncture de prix est propice. Ce mécanisme de sécurisation des crédits doit s'opérer avec vigilance, afin de préserver les stocks des dommages ou des pertes qui seraient causés par des conditions d'entreposage inappropriées.

➤ Épargne nantie

Si l'épargne nantie est une façon de garantir une partie du prêt consenti aux agriculteurs, elle ne doit en aucun cas servir d'automatisme pour autoriser le crédit (exemple : que le crédit autorisé soit un facteur multiplicateur de la valeur de l'épargne nantie). La capacité de remboursement démontrée et la validation de l'intégrité de l'emprunteur doivent demeurer les principaux critères de décisions.

➤ Caution

DID croit que le cautionnement du prêt par un tiers ou un groupe d'emprunteurs est une pratique qui dans certains cas peut s'avérer utile et nécessaire. Toutefois, la caution par un tiers ou par un groupe ne remplacera jamais une bonne analyse de la capacité de remboursement réelle de l'emprunteur.

### À propos du crédit agricole de groupe

*« DID considère que le crédit aux agriculteurs par l'entremise des groupes solidaires est une façon de réduire les coûts administratifs liés à l'octroi de crédit. Cette méthode peut réduire l'incidence de défaut des emprunteurs. »*

Tel que défini dans le positionnement de DID en matière de crédit, les crédits individuels via des groupes d'emprunts conjointement et solidairement responsables des avances consenties sont des crédits de porte d'entrée, c'est-à-dire qu'ils constituent souvent la première étape vers la bancarisation d'une clientèle qui ne rencontre pas l'ensemble des conditions pour se qualifier à un crédit individuel.

Ces crédits peuvent permettre aux agriculteurs de se constituer un historique de crédit qui les rendra admissibles éventuellement à des crédits individuels.

DID croit que l'utilisation de ces produits de crédit dans le secteur agricole peut s'appliquer avec un certain succès et peut même aider à réduire les coûts administratifs de distribution et de collecte des crédits. La constitution de groupes d'agriculteurs qui cultivent une même production peut toutefois représenter des risques, si la production dans laquelle ils sont engagés connaît des difficultés liées au climat ou au marché.

#### **À propos de l'organisation de la fonction crédit agricole dans les institutions de finance communautaire**

*« DID considère qu'une connaissance approfondie du secteur agricole et des risques qu'il comporte est requise, afin de gérer adéquatement l'offre de crédit dans ce domaine. C'est pourquoi, DID considère que des ressources spécialisées doivent être dédiées à ce secteur d'activité, lorsque le volume d'affaires le justifie. »*

Le crédit agricole comporte suffisamment de spécificités pour exiger que des ressources spécialisées interviennent dans l'évaluation des risques, l'autorisation du crédit et le suivi des portefeuilles de crédit. Une meilleure connaissance du secteur d'activité évitera de consentir des prêts dans des activités trop risquées ou de consentir des prêts en dehors de la limite de capacité de remboursement des emprunteurs, les prévenant ainsi d'un surendettement.

De plus, des agents de crédit spécialisés en agriculture seront plus enclins à offrir des conseils judicieux et à anticiper les besoins des agriculteurs, facteurs qui contribueront à développer une relation d'affaires avec les emprunteurs. En plus de contribuer à la fidélisation de la clientèle, les agents de crédit qui développent des relations étroites et professionnelles avec les emprunteurs ont généralement un taux élevé de remboursement des prêts qu'ils recommandent.

Par ailleurs, si le volume le justifie, il pourrait être souhaitable de regrouper un certain nombre de caisses en vue de créer un centre de développement des affaires et de gestion des crédits agricoles communément appelé « centre financier agricole » ou « CFA ». Cette formule a l'avantage de concentrer et d'outiller des ressources dans un centre qui se dédie uniquement à la gestion des crédits agricoles pour le compte des caisses qui en font partie. De plus, le développement des affaires est grandement facilité par l'offre de services spécialisés et professionnels.

#### **À propos de la nécessité de constituer des portefeuilles de crédit diversifiés**

*« DID recommande une diversification adéquate des portefeuilles de crédit, particulièrement des portefeuilles de crédit agricole qui comportent souvent un niveau de risque supérieur aux autres catégories de crédits. »*

Un portefeuille de crédit qui serait concentré dans une production agricole unique et dans une même zone finira tôt ou tard par subir d'énormes pressions liées à des difficultés de remboursement des emprunteurs. En effet, les revenus agricoles subissent une grande variation en raison des aléas climatiques et parfois

en raison des conditions de marché cyclique. Dans ce contexte, il est presque inévitable pour une institution financière rurale fortement concentrée dans un secteur d'activité de traverser occasionnellement des crises de délinquance pouvant fragiliser l'institution, voire même mettre en péril sa survie et menacer les dépôts des épargnants. Pour cette raison, il est essentiel de recourir à une diversification saine du portefeuille de crédit.

Cette diversification peut s'opérer au niveau des différentes catégories de crédits (individuels et de groupes), des clientèles (salariés et entrepreneurs), des régions géographiques (rurales et urbaines) et des secteurs d'activités (agricoles et rurales non agricoles).

Par ailleurs, un portefeuille de prêts trop concentré peut entraîner des complications dans la gestion des liquidités pour l'institution financière. En effet, il peut arriver que les agriculteurs sollicitent tous à la même période des emprunts et retirent une partie de leurs épargnes pour financer une campagne de production agricole. À l'opposé, la récolte venue, ils effectueront des dépôts pour le remboursement des prêts ou pour épargner. Il s'ensuit pour l'institution un manque de fonds pendant la période de culture et un surplus de liquidités lors de la récolte. L'institution doit alors, selon le cas, recourir au financement externe ou effectuer des placements de liquidités à court terme pour palier aux fluctuations importantes de fonds provoquées par une trop forte concentration du portefeuille de crédit dans une production donnée.

Le faible degré de diversification pourrait même entraîner des problèmes pour l'institution, lorsque les prix payés aux agriculteurs pour les produits qu'ils mettent en marché sont élevés. Dans ce cas, l'augmentation des revenus pourrait occasionner des dépôts plus importants et provoquer une réduction de la demande de crédit, les agriculteurs disposant suffisamment de liquidités pour financer leurs activités productives ou leurs achats liés à la consommation. Cette situation peut entraîner une baisse importante des revenus d'intérêts pour l'institution.

Si les possibilités de diversification s'avèrent difficiles dans une zone donnée en raison des caractéristiques socio-économiques régionales, l'institution devra par mesure de prudence être plus sélective au niveau de la qualité des emprunteurs, dans le but d'éviter qu'une crise sectorielle ne crée trop de dommages.

Le maintien d'une capitalisation plus élevée, la création de fonds de prévoyance, l'accès à des fonds de garantie externe sont des moyens à envisager pour aider à traverser les périodes de crise de délinquance.

#### **À propos du partage des risques liés aux activités de production agricole**

*« DID croit que tous les risques de crédit liés à la production agricole ne peuvent être assumés entièrement par l'institution financière et que des formules de partage des risques doivent être mises en place afin de sécuriser leur portefeuille. »*

Bien que la production agricole soit une activité économique réalisée par des entrepreneurs indépendants, elle constitue une responsabilité étatique, en ce sens qu'elle assure la sécurité alimentaire des populations tant rurales qu'urbaines et contribue largement à l'activité économique, et souvent de façon significative, aux exportations du pays. L'importance vitale de l'agriculture pousse la plupart des états dans le monde à supporter de façon importante ce secteur. Si certains appuis au secteur sont de nature à perturber les marchés, d'autres programmes, tels les fonds d'assurance-récoltes et les fonds de garantie à l'usage des institutions financières qui desservent ce secteur d'activité, contribuent à sécuriser l'offre de financement. Ces mécanismes de gestion des risques sont d'ailleurs autorisés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), contrairement aux subventions directes à la production ou à l'exportation.

Pour cette raison, DID croit qu'il ne revient pas entièrement aux populations rurales – agriculteurs et épargnants ruraux – et à leurs institutions financières d'assumer l'ensemble des risques relatifs à la production agricole. Puisque toute la population bénéficie de l'activité agricole, il revient aux états - quoique leurs recettes fiscales soient souvent très limitées pour agir en ce sens - de même qu'aux pays donateurs qui souvent subventionnent largement leur propre agriculture, de partager une partie des risques supportés par les populations rurales des pays en développement.

Si les programmes d'assurances récoltes sont généralement coûteux et lourds à administrer, la constitution d'un fonds de garantie ou d'un fonds de prévoyance pour couvrir d'éventuelles pertes sur prêts est sûrement plus simple. Toutefois, la mise en place de tels fonds de garantie doit nécessairement inclure la notion de coresponsabilité entre les agriculteurs qui demandent les crédits, les institutions financières qui octroient les crédits et un agent externe (l'état, un bailleur de fonds international, fonds éthique ou philanthropique). Cette coresponsabilité se traduira par une couverture partielle des pertes sur prêts et évitera de développer dans l'institution financière un laxisme dans l'analyse et l'autorisation des crédits qui aurait comme conséquence éventuelle l'épuisement du fonds de garantie qui doit normalement servir à couvrir des risques de marché ainsi que des risques climatiques et non pour suppléer à une faiblesse dans la méthodologie d'analyse, d'autorisation, de suivi et de recouvrement des crédits.

#### **À propos de l'épargne comme source d'autofinancement des activités agricoles**

*« DID croit que l'encouragement à l'épargne doit parfois se substituer à la promotion du crédit auprès des agriculteurs, afin qu'ils puissent autofinancer en partie leurs activités de production. »*

La vogue du microcrédit des dernières années a parfois occulté les vertus liées à l'épargne. Au même titre qu'il faut parfois conserver une partie de la récolte pour la réutiliser comme semence pour la prochaine campagne de production, une des façons pour les petits agriculteurs de financer leurs activités agricoles est de mettre de côté les sommes nécessaires pour la période de culture suivante ou pour prévoir un quelconque investissement. En effet, certaines activités n'offrent pas le niveau de rentabilité adéquat et la stabilité requise pour permettre de recourir au crédit. Par exemple, dans le cas où le taux de rendement des investissements est inférieur au taux d'intérêt des emprunts, il peut être souhaitable de tout simplement recourir à son propre compte d'épargne comme source de fonds. Ainsi, il est parfois préférable d'autofinancer le fonds de roulement ou l'achat d'un petit équipement que de s'endetter indûment et de payer des intérêts que la rentabilité de l'activité permet difficilement d'assumer, entraînant inévitablement des difficultés à rembourser un prêt. La promotion de l'épargne restera toujours le meilleur moyen alternatif au crédit. Toutefois, pour garantir la disponibilité de leur propre fonds au moment opportun, les agriculteurs doivent pouvoir épargner dans des institutions financières de proximité gérées de façon professionnelle, qui appliquent des normes prudentielles reconnues et qui opèrent dans un cadre de surveillance rigoureux.

#### **À propos des pratiques agricoles et du développement durable**

*« DID considère que les activités agricoles peuvent avoir un impact majeur sur la qualité de l'environnement et la santé des populations. C'est pourquoi, DID doit, dans ses interventions auprès des institutions qu'il appuie, encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. »*

DID a adopté d'emblée la position canadienne en matière d'environnement, sa mission relative au développement des populations, pour être durable, doit se préoccuper de l'environnement dans lequel elles évoluent.

La production agricole est certes l'une des activités qui affectent le plus l'environnement : l'érosion des sols par de mauvaises pratiques culturales; la contamination de l'eau, des sols, des aliments par l'emploi abusif de fertilisants et de pesticides; la contamination des travailleurs qui manipulent des pesticides sans

prendre les précautions nécessaires; les pratiques d'irrigation inadéquates qui gaspillent l'eau; la désertification qu'entraîne le surpâturage sont des exemples qui démontrent que l'agriculture peut avoir des impacts très négatifs sur l'environnement, si elle n'est pas pratiquée convenablement.

Bien qu'il ne revienne pas à DID ou aux partenaires qu'il appuie d'offrir des conseils techniques en matière de production agricole, DID doit s'assurer que les moyens financiers mis à la disposition des populations et leurs effets sur le développement agricole ne contribuent pas à dégrader l'environnement. Dans pareil cas, DID et les institutions appuyées pourront s'adjoindre à des organisations davantage spécialisées en matière d'environnement pour trouver des solutions et mettre en application des moyens alternatifs qui assureront la protection de l'environnement et la santé des populations.

#### **À propos du rôle des femmes en agriculture**

*« DID reconnaît que les femmes, dans la plupart des pays du monde, jouent un rôle de premier plan dans la production, le conditionnement, la transformation et la commercialisation des aliments ainsi que dans la gestion du budget familial, souvent indissociable de l'entreprise agricole. Pour cette raison, les pratiques de crédit agricole ne doivent pas être discriminantes à leur égard. »*

DID reconnaît l'impact du rôle des femmes dans la lutte à la pauvreté et leur grande contribution dans le secteur agricole. Les femmes sont responsables de la sécurité alimentaire, car elles ont un rôle majeur de planification des cultures, elles exécutent une bonne partie des opérations culturales ou des soins aux animaux et sont souvent responsables de la commercialisation des produits.

Les femmes constituent donc une clientèle cible importante pour laquelle des services financiers doivent être adaptés. DID doit donc s'assurer que les politiques de crédit ne soient pas discriminantes à leur égard et que des produits de crédit seront développés spécifiquement pour favoriser l'accessibilité et l'admissibilité du crédit aux femmes. Une capacité de remboursement démontrée, une volonté de rembourser prouvée et le cautionnement solidaire pourront par exemple compenser l'absence de droit de propriété foncière des femmes dans certains pays.

#### **À propos de la commercialisation des produits agricoles**

*« DID croit que les agriculteurs méritent de toucher un juste prix pour les produits qu'ils mettent en marché et à cet égard, DID encourage les regroupements qui visent à améliorer le rapport de force entre les agriculteurs et les intermédiaires de marché. »*

Les agriculteurs ont souvent un faible contrôle sur leur marge bénéficiaire, car ils ont peu d'emprise sur le prix de vente des produits qu'ils mettent en marché et sur le coût des intrants nécessaires à leurs cultures ou élevages. Leur rapport de force face aux intermédiaires de marché est souvent faible. Par ailleurs, la globalisation des marchés agricoles et le changement des habitudes alimentaires qui accompagne la mondialisation des économies exigent que les producteurs aient une meilleure connaissance de la

fonction commercialisation. Il ne s'agit plus uniquement pour eux de bien vendre ce qu'ils produisent, mais aussi de bien produire ce qui se vend bien sur les marchés.

Il ne revient pas à une institution financière de prendre en charge la commercialisation des produits agricoles, mais des produits de crédit agricole adaptés peuvent aider les agriculteurs à obtenir un meilleur prix. En recevant de l'institution financière une avance de fonds qui correspond à une partie de la valeur de la production, le crédit stockage permet aux agriculteurs d'étaler leurs ventes et ainsi d'obtenir un prix moyen supérieur à celui qu'ils auraient obtenu en vendant la totalité de la production lors de la récolte, au moment où les prix sont généralement les plus bas.

Par ailleurs, les institutions de finance communautaire auront avantage à s'associer à des organisations de commercialisation crédibles qui permettent aux agriculteurs d'obtenir de meilleures conditions pour l'achat de leurs intrants ou pour la vente de leurs produits. De plus, cette association peut permettre aux institutions de finance communautaire de faciliter la distribution du crédit et le remboursement des prêts consentis aux agriculteurs. Des règles de prudence sont toutefois à observer dans l'établissement de ce type de partenariat.

## CONCLUSION

Les populations rurales demeurent parmi les plus défavorisées dans la plupart des pays en développement. L'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté passe nécessairement par le développement d'approches mieux ciblées face à cette clientèle. Toutefois, la livraison des services financiers aux populations rurales demeure un enjeu de taille, compte tenu de la dispersion et le coût opérationnel unitaire souvent plus élevé. L'activité agricole étant la principale activité économique des milieux ruraux, il est donc essentiel que les institutions de finance communautaire qui desservent les milieux ruraux maîtrisent ce secteur d'activité, afin de servir convenablement les besoins de crédit de cette clientèle et de protéger le patrimoine des épargnants. On retiendra de ce positionnement :

- Les ruraux qui tirent leur subsistance de l'agriculture constituent souvent la majorité des populations des pays en voie de développement. Pour DID, il est impératif que ces gens aient également accès à des services financiers adéquats dont le crédit.
- Toutefois, le crédit ne peut à lui seul soutenir le développement rural agricole. L'accès sécurisé au sol et à l'eau, l'accès aux marchés lucratifs par une organisation structurée de la commercialisation, l'emploi de techniques de production permettant l'atteinte d'un bon niveau de productivité et la protection des ressources, la mise en place de mécanismes de partage des risques et la diversification des portefeuilles de prêts sont des conditions qui favoriseront le déploiement d'une offre de financement plus élaborée et viable dans le secteur agricole.
- Les institutions de finance communautaire en milieu rural doivent atteindre un volume d'affaires suffisant pour leur permettre de supporter des services professionnels et d'assurer leur pérennité. À cet égard, la mise en place de points de services satellites en milieu rural, intégrés à une caisse-mère qui en assurera l'encadrement et qui est elle-même intégrée dans un réseau national offrant entre autres une fonction de surveillance rigoureuse, aura de meilleures chances de viabilité que la création d'une multitude de petites unités. Les nouvelles technologies informatiques peu coûteuses et faciles à opérer doivent être mises à profit pour offrir des services financiers professionnels aux populations rurales.

- La diversification des activités de crédit agricole fait partie des stratégies quasi incontournables de gestion des risques, afin de protéger le patrimoine de l'institution et des épargnants. Le maillage entre des institutions urbaines, périurbaines et rurales peut permettre une meilleure diversification des portefeuilles de prêts. Par ailleurs, la mise en place de fonds de garanties est souhaitable pour protéger le patrimoine des épargnants et des institutions de finance communautaire. Elle l'est d'autant plus dans les régions où les possibilités de diversification sont difficiles et inexistantes.
- La spécialisation des ressources responsables de l'octroi de crédit est souhaitable pour permettre de bien connaître les risques inhérents à chaque filière de production et à chaque entreprise agricole. Des ressources professionnelles spécialisées seront plus habilitées à recommander des crédits en fonction de la capacité réelle des emprunteurs. La création de centres spécialisés en gestion du crédit agricole est une avenue à explorer pour desservir cette clientèle de façon professionnelle et sécuritaire.
- Enfin là où le crédit ne peut s'appliquer, l'épargne demeure une façon sécuritaire d'autofinancer les activités agricoles. La mise en place d'institutions permettant d'épargner de façon sécuritaire en milieu rural va nécessairement de pair avec l'accès au crédit.